Tome 36, n° 10. — Mai 1929.

Communication faite
a l'Assemblée générale de la Société zoologique suisse,
tenue a Genève les 16 et 17 mars 1929.

Une nouvelle méthode pour marquer des Anguilles. Le Tatouage.

par

A. GANDOLFI-HORNYOLD

(Fribourg).

L'année passée, M. J. Le Clerc, Inspecteur principal des Eaux et Forêts aux Ponts de Cé, m'avait très aimablement invité à faire des recherches sur le sexe de la petite Anguille jaune en Anjou.

Nous avons discuté la possibilité d'en marquer un grand nombre, de manière à pouvoir les reconnaître pendant toute leur vie. J'ai proposé de marquer les Anguilles en provoquant la formation de la pseudo-nageoire caudale ce qui réussit très bien chez l'Anguille. On écrase la région caudale, il se produit une nécrose et la partie lésée tombe en produisant un moignon d'amputation. En très peu de temps, les nageoires croissent autour du moignon et se réunissent, de sorte qu'on peut facilement reconnaître les Anguilles ainsi opérées.

Dans la nature, la pseudo-nageoire caudale se forme à la suite d'une morsure faite par une plus grande Anguille, ou par un Brochet, etc.

La mortalité est presque nulle en opérant par l'écrasement, tandis qu'elle est très considérable si l'on coupe la région caudale avec des ciseaux, ce qui occasionne des hémorragies.

Cependant, la pseudo-nageoire caudale peut ne pas être aperçue par des pêcheurs, aussi ai-je proposé d'employer les différentes marques métalliques servant à marquer les Poissons, et qui s'appliquent généralement aux nageoires. M. Le Clerc m'a fait observer avec raison que beaucoup de ces Anguilles seraient lâchées dans des marais et qu'en circulant parmi les plantes aquatiques elles pourraient à la longue se débarrasser de leurs marques. Il m'a proposé de faire des essais sur la possibilité de les marquer par le

tatouage sur la région ventrale. J'ai fait les premiers essais le 13 décembre de l'année passée à la Station Zoologique de Sète, aidé par le Dr. Despax.

J'ai employé deux procédés; la scarification avec application d'encre de Chine, permettant de dessiner des marques en forme de croix lorraines, de St-André, etc., par exemple, ce qui est très facile.

J'ai aussi, sur les conseils du Dr Despax, fait des marques en passant sous la peau une aiguille avec un fil imbibé d'encre de Chine. Les dernières nouvelles que j'ai eues de ces Anguilles datent du 3 mars et les marques étaient encore visibles chez toutes.

Au commencement de janvier, j'avais continué mes essais au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris dans le laboratoire d'ichthyologie du professeur Roule.

Trois Anguilles tatouées par le procédé de la scarification sont mortes pendant les grands froids trois semaines après l'opération. La cicatrisation était complète et les marques tout à fait visibles.

Les deux procédés semblent donner de bons résultats, mais il faudrait garder les Anguilles tatouées pendant quelques temps pour être tout à fait sûr que les marques ne disparaissent pas à la longue.

Il y a quelques jours, j'ai tatoué quelques Anguilles par le procédé en usage chez les troupes coloniales, qui consiste à marquer le dessin à l'encre de Chine sur la peau et de le piquer rapidement avec des faisceaux d'aiguilles. Il faut d'abord débarrasser très soigneusement la peau du mucus en la frottant avec un linge, si l'on veut que cette méthode réussisse.

Les expériences sont encore bien trop récentes pour permettre d'affirmer que les tatouages persistent chez l'Anguille. Cependant, même si les marques de tatouage ne résistent que pendant deux mois, cette méthode peut rendre des services pour l'étude de l'Anguille argentée ou d'avalaison.

J'ai l'intention de continuer ces recherches et de perfectionner ces méthodes.